



Paris, le 16/02/2012

## Vos Elus quittent la séance

Les Elus du comité d'établissement réunis en séance plénière le 16 février ont interpellé la Direction Régionale sur le non respect du statut lors de la remise des propositions de notation aux délégués de commissions dans certains établissements

Notre droit d'alerte portait sur ce qui s'était passé la veille à Batimotique avec remise du CO (cadre d'organisation qui définit le nombre de qualification par métiers) non validé par le territoire de production Nord Est Normandie.

Cet exercice devant se reproduire à Infrapole ce jour nous avons exigé de la Direction Régionale l'assurance du CO validé comme le prévoit les règles statutaires.

Après une interruption de séance de 45 minutes la direction nous a annoncé :

- Le CO serait validé pour Infrapole le mardi 21 février (soit 6 jours après la remise des notes. Inacceptable).
- Le maintien de la réunion pour la remise des listings malgré un CO « provisoire », sans organiser une 2<sup>ème</sup> réunion avec vos délégués de commissions avec un CO « validé ».

Devant l'intransigeance et la position de principe du Directeur adjoint Régional de ne pas reporter la remise des propositions de notations.

Nous ne laissons pas de chèque en blanc à la direction ; il suffisait uniquement de décaler la réunion de quelques jours.

Face à ce refus et une telle attitude prouvant une fois de plus l'absence de dialogue social, l'ensemble des élus CGT, SUD-Rail, UNSA et CFDT ont quitté la séance plénière du CER.

L'ensemble de ces organisations syndicales appellent l'ensemble des cheminots à s'inscrire massivement dans la journée de grève du 29 février 2012